

## PRESENTATION DE LA SOCIETE FLAMANDE POUR L'ENVIRONNEMENT

La Vlaamse Milieumaatschappij joue un rôle essentiel dans la gestion intégrale des eaux en Flandre. Elle mesure et contrôle la quantité et la qualité de l'eau, gère les systèmes hydrauliques, perçoit la taxe sur la pollution d'eau et le captage des eaux souterraines, donne des conseils sur les permis d'environnement et organise le planning et la surveillance de l'infrastructure de traitement d'eau. La VMM accomplit la tâche de régulateur de l'eau de distribution. La VMM veille en outre à la qualité de l'air, inventorie les décharges et formule des propositions d'action. C'est elle aussi qui rédige le rapport environnemental pour la Flandre (Milieurapport Vlaanderen - MIRA).

La VMM contribue également à la politique internationale en matière d'environnement. En organisant des séances d'information et de sensibilisation, elle tend à inciter les entreprises, citoyens et agriculteurs à respecter l'environnement. Toutes ses missions sont imposées **par décret**.

La VMM assure la gestion des principales voies d'eau non-navigables de Flandre (première catégorie). La VMM s'attaque aux inondations, rétablit les cours d'eau naturels, effectue des travaux aux cours d'eaux, lutte contre les rats et mène une gestion intégrale des eaux.